



Bulletin de nouvelles du SEIC de la RCN

La chronique de Linda

Volume 1, Numéro 6

14 décembre 2020

Dans cet édition:

1 – Parole de l'éditrice

2 – Première édition

2 & 3 – Expérience de la discrimination pendant la pandémie de COVID-19

3 & 4 – L'effet du racisme sur les autochtones et ses conséquences

4 à 11 – Poursuivre la discussion : les droits des femmes et l'égalité des sexes au Canada

11 – Qu'est-ce que la santé mentale?

11 & 12 – Qu'est-ce que la santé mentale?

12 & 13 – Qu'est-ce que la maladie mentale?

13 – Mot de votre Conseil exécutif régional et votre Conseil des présidents de la RCN

13 – Coordonnées de Votre présidente du Comité des DPRI

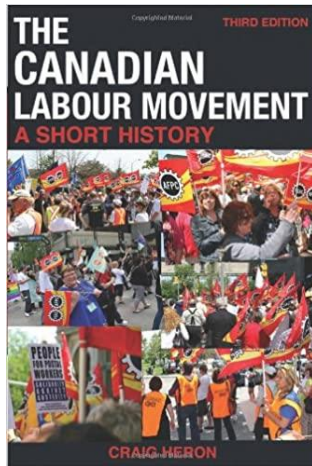
Parole de l'éditrice

Je suis heureuse d'avoir l'opportunité de partager mon propre coin et de continuer à aider tout en partageant de l'information auprès nos membres.

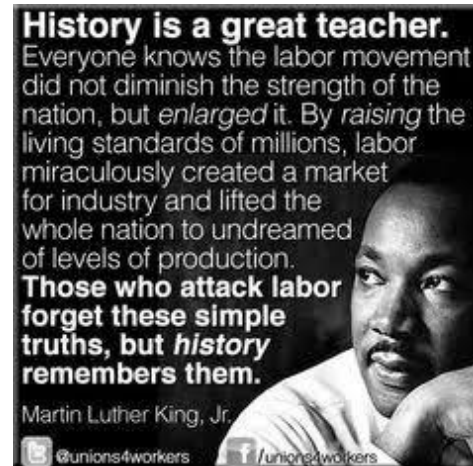
- Présidente du Comité des DPRI de la RCN, éditrice



*** Première édition ***



À noter que ce livre est disponible en anglais seulement



À noter que cet article est en anglais seulement

Le racisme, il est temps de se poser la question difficile.

Avons-nous des préjugés?

Profitons-nous du privilège des blancs?

Tolérons-nous le racisme parce qu'il est plus facile d'y faire face ou de le dénoncer?

[Expérience de la discrimination pendant la pandémie de COVID-19](#)

Diffusion : 2020-09-17 The Daily

[Le Quotidien — Expérience de la discrimination pendant la pandémie de COVID-19 \(statcan.gc.ca\)](#)

Au cours des derniers mois, les difficultés que de nombreux groupes de Canadiens ont éprouvées en raison de leur identité (comme la race ou la couleur de la peau, l'identité autochtone, l'ethnicité ou la culture, l'âge, le genre ou l'incapacité) sont devenues un important sujet de conversation. La pandémie de COVID-19 a intensifié les inégalités existantes au sein de la société canadienne, en plus de faire ressortir la nécessité d'obtenir des données plus détaillées sur les répercussions sociales de la COVID-19.

Au cours des derniers mois, Statistique Canada a répondu à ce besoin en publiant des données désagrégées et des analyses concernant les enjeux touchant plusieurs groupes de Canadiens pendant la pandémie actuelle.

Récemment, Statistique Canada a fourni aux Canadiens l'occasion de faire part de leur expérience de la discrimination dans le cadre d'une nouvelle initiative d'approche participative. Même si les résultats ne peuvent être appliqués à l'ensemble de la population, plus du quart des participants ont indiqué avoir subi de la discrimination ou avoir été traités de manière injuste pendant la pandémie.

Les résultats montrent aussi que plusieurs groupes de participants, y compris les personnes de diverses identités de genre, les Chinois, les Coréens, les Asiatiques du Sud-Est et les Noirs, ainsi que les femmes autochtones, figuraient parmi ceux qui étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir subi de la discrimination ou avoir été traités de manière injuste pendant la pandémie. En outre, les résultats révèlent qu'il existe un lien important entre les expériences de discrimination et d'autres indicateurs sociaux clés, comme la confiance envers les institutions.

L'EFFET DU RACISME SUR LES AUTOCHTONES ET SES CONSÉQUENCES

(Préparé par Samantha Loppie, Charlotte Reading & Sarah de Leeuw)

Voici un court extrait de l'article original publié sur le lien que vous trouverez à la fin de cet article. Ça vaut la peine d'être lu.

Cet article est le deuxième d'une série d'articles portant sur le racisme anti-autochtone au Canada. Le premier article a examiné le concept de race et de racisme, explorant les différentes formes qu'il prend. Dans cet article, l'accent est mis sur les formes vécues et structurelles du racisme.

Nous commençons par donner un bref aperçu de ce qu'est le racisme, comment il se recoupe avec d'autres formes de discrimination et comment il se manifeste.

L'article passe ensuite à une discussion sur la façon dont le groupe racialisé dominant (c.-à-d. Les colons européens) exprime le racisme dans des contextes historiques et actuels et comment les Autochtones du Canada vivent le racisme de manière interpersonnelle, structurelle et parfois violente.

Nous examinons le racisme dans les politiques gouvernementales, les soins de santé et les systèmes judiciaires, et explorons les façons uniques dont le racisme est vécu par les peuples autochtones et comment il influe sur leur bien-être.

Fini l'inertie (Idle No More)

La réaction généralisée contre le mouvement Idle No More démontre le racisme anti-autochtone malheureux mais indéniable qui persiste au Canada (Perkel, 2013, Van Bemmell, 2013). Le mouvement Idle No More (INM) a commencé lorsque quatre femmes autochtones de Saskatoon, en Saskatchewan, ont répondu au Parlement canadien en adoptant le projet de loi omnibus C-45, qui comprenait un certain nombre d'amendements injustes aux droits fonciers autochtones (Gordon, 2013).

Le projet de loi offrirait une déréglementation pour le développement industriel et permettrait aux entreprises d'acheter et de vendre des terres de réserve sans contrepartie ni compensation aux communautés sur ces terres (Paradis, 2013). Ce projet de loi ne tenait pas compte des droits fonciers des Autochtones et ignorait les impacts environnementaux et sanitaires que le développement industriel entraînerait (Paradis, 2013). Les communautés ont été enflammées par le manque d'intérêt du gouvernement pour les traités autochtones et le mouvement INM a pris de l'ampleur grâce aux réseaux sociaux.

L'objectif primordial du mouvement était de faire progresser la souveraineté autochtone, de créer des alliés et de forger de nouvelles relations politiques, ainsi que de faire pression sur le gouvernement pour qu'il protège l'environnement et les droits autochtones (Gordon, 2013). Les dirigeants, les jeunes et les alliés autochtones se sont rassemblés dans un front uni qui ne comprenait pas une seule figure de proue, mais plutôt un collectif, guidé par des aînés, pour soutenir le mouvement (Anderson, 2013). Le mouvement INM allait au-delà du projet de loi C-45; il s'agissait de donner aux peuples autochtones une voix et une solidarité afin de lutter contre d'autres injustices à l'avenir (Caven, 2013).

En décembre 2012, malgré le grand soutien et la publicité du mouvement INM, le projet de loi Omnibus C-45 a été adopté; démontrant ainsi le mépris du gouvernement pour cette manifestation nationale (Anderson, 2013). Cependant, le mouvement INM a également suscité d'importantes critiques de la part de certains membres du public canadien non autochtone. Les fondateurs et les partisans de l'INM voulaient faire plus que s'opposer à la législation, mais aussi informer le public sur le racisme et la discrimination historiques et actuels auxquels sont confrontés les Autochtones au Canada (Caven, 2013).

Malheureusement, ces mêmes hypothèses et préjugés contre les peuples autochtones sont devenus des points de discorde, car les militants de l'INM ont été exposés à une vague de commentaires et d'incidents racistes (Perkel, 2013).

Parfois, les réactions violentes sont devenues si vives que les dirigeants autochtones ont exprimé publiquement leur inquiétude quant à la sécurité des personnes impliquées dans le mouvement (Perkel, 2013). Au-delà du racisme manifeste de sources non autochtones, l'une des fondatrices, Sylvia McAdams, a exprimé sa déception que de nombreux partisans n'offraient que du bout des lèvres à l'INM. Elle a également exprimé son désir de voir un soutien plus fervent au mouvement et une meilleure compréhension de l'histoire de la discrimination à laquelle sont confrontés les peuples autochtones (Caven, 2013).

Pour plus d'information, suivez le lien suivant:

www.censa-nccah.ca/publications/lists/publications/attachments/131/2014_07_09_fs_2426_racismpart2_experiencesimpacts_fr_web.pdf

[Poursuivre la discussion : les droits des femmes et l'égalité des sexes au Canada](#)

De: Marie-Claude Landry
Présidente
Commission canadienne des droits de la personne

Discours principal
Célébration de la Journée internationale de la femme au Ottawa Chinese Community Service Centre
Mardi 8 mars 2016
Ottawa (Ontario)

Bonjour et merci pour le bel accueil.

Je m'appelle Marie-Claude Landry et, comme présidente de la Commission canadienne des droits de la personne, j'ai l'immense privilège de travailler à promouvoir les droits de la personne.

Je suis honorée et heureuse de célébrer la Journée internationale de la femme en votre compagnie.

Comme c'est merveilleux de voir un auditoire aussi diversifié...

...Des femmes de toutes les générations, rendues à différentes étapes de leur vie, provenant de différents endroits du monde.

Aujourd'hui, nous nous joignons à des gens de partout dans le monde pour reconnaître et célébrer les réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques des femmes.

Mais que voulons-nous dire par cela - célébrer les réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques?

Je crois qu'il s'agit tout simplement de célébrer la force des femmes du monde entier.

Il s'agit de souligner le rôle important que nous jouons dans notre famille, dans notre communauté, dans notre pays et dans la société...

...En tant que grands-mères, mères, filles et sœurs,

...En tant que pionnières, leaders et bâtisseuses de la nation.

Cette journée vise à reconnaître les réalisations des femmes et à réitérer que notre place dans la société est égale à celle des hommes.

Ici, au Canada, notre lutte pour l'égalité a fait progresser le pays.

Le mouvement pour les droits des femmes a dynamisé les valeurs de respect, de diversité et d'inclusion – des valeurs qui ont servi avec le temps à définir le Canada.

En 1921, la population canadienne a élu sa première députée. Quelques années plus tard, cinq femmes courageuses de l'Alberta, appelées les Célèbres cinq (Famous Five), ont consacré leur énergie pour que les femmes soient considérées comme des « personnes » aux termes de la Constitution.

Des « personnes »

C'est arrivé en 1929.

Et comme tous les changements sociaux et toutes les actions militantes, le mouvement est né de simples conversations entre des femmes et des filles.

Le mouvement est né il y a des années dans les cuisines et les salons.

Des conversations entre amies.

Des femmes qui se parlent et s'entraident. Qui s'apportent mutuellement soutien et encouragements en espérant des progrès. En espérant un avenir meilleur.

Les discussions ont pris de l'ampleur, au point de remplir des salles aussi grandes que celle-ci.

Elles ont pris tellement d'ampleur que toute une génération de femmes se sont mises à réclamer le droit d'être traitées comme des membres à part entière de la société.

Certaines personnes pourraient dire que nous avons réussi à obtenir l'égalité hommes-femmes. Après tout, des femmes occupent des postes de leadership partout dans le monde. La moitié de nos ministres fédéraux sont des femmes.

Nous avons réussi! Après tout, nous sommes en 2016!

Mais en réalité, voici ce qu'il en est : les discussions doivent se poursuivre.

Il nous reste encore beaucoup de questions à régler avant de pouvoir dire que les hommes et les femmes sont véritablement égaux et qu'ils ont accès à des chances égales d'épanouissement au Canada.

Alors je suis ici aujourd'hui pour encourager chacune d'entre vous à poursuivre ces conversations enrichissantes.

Ces discussions importantes qu'il faut poursuivre pour que l'égalité devienne un automatisme...

...dans nos communautés,

...dans nos milieux de travail,

...dans nos familles et nos écoles.

Avant de poursuivre, j'aimerais vous dire quelques mots sur l'organisme que je dirige.

La Commission canadienne des droits de la personne est l'organisme de surveillance du respect des droits de la personne au Canada.

Nous agissons sans interférence du gouvernement.

Nous sommes le porte-parole national dans le domaine des droits de la personne et nous dénonçons tout ce qui peut menacer ces droits.

Nous sommes là pour défendre les droits des gens qui ont de la difficulté à se faire entendre - les plus vulnérables de notre pays. Parce que, en vérité, il existe encore au Canada de nombreux enjeux pressants en matière de droits de la personne.

Bien des gens au Canada luttent encore pour faire valoir leur droit à l'égalité dans leur quotidien.

Des personnes ayant une déficience subissent encore de la discrimination et des préjugés.

Au Canada, des personnes transgenres subissent souvent de l'hostilité et de la violence en essayant d'obtenir des services essentiels.

Des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuites sont encore durement touchées par des décennies de négligence et d'inégalité dans la prestation des services de base.

Les femmes et les filles autochtones font face à des taux de violence disproportionnés et ont énormément de difficulté à utiliser le système de justice.

Aussi, des personnes immigrantes ou réfugiées doivent encore surmonter un lot de difficultés quand elles essaient de refaire leur vie et cherchent à apporter leur contribution à la société canadienne.

À titre d'institution nationale des droits de la personne, nous dénonçons tous ces enjeux parce que nous voulons donner une voix à toutes les personnes en situation de vulnérabilité.

Les femmes portent encore le fardeau dans bon nombre de ces enjeux complexes.

Pour des femmes de couleur, des femmes ayant une déficience et des femmes pratiquant différentes religions, la route est encore plus difficile parce qu'elles risquent de subir de la discrimination sur plusieurs fronts.

C'est pourquoi, pour chaque femme et chaque fille vivant au Canada, nous devons poursuivre ces conversations à propos des droits de la personne et de la promotion de l'égalité des sexes.

L'année dernière, j'ai parcouru le pays une province et un territoire à la fois - d'un océan à l'autre. Tout un privilège d'être invitée à participer à ces discussions, surtout qu'elles étaient nombreuses à porter sur les barrières que les femmes rencontrent encore de nos jours.

Des barrières à l'égalité.

Des barrières au système de justice.

Des barrières à l'emploi.

Je suis venue vous dire que, même si nous sommes en 2016, il reste encore beaucoup de travail à faire. Et nous ne pouvons pas le faire seules.

L'égalité réelle entre les sexes au Canada ne se concrétisera que si tout le monde participe à la discussion.

Voilà pourquoi ***il faut poursuivre la conversation sur l'égalité des sexes dans chacune de nos communautés.***

Il faut bien se l'avouer : les femmes subissent encore de la discrimination même dans notre voisinage.

Bien souvent, les femmes en situation de vulnérabilité n'ont pas les moyens ou le soutien pour faire valoir leurs droits.

Par exemple, une mère célibataire peut subir les avances importunes de son patron sans se plaindre parce qu'elle a peur de perdre son emploi.

Une femme croyante qui se voile le visage pourrait s'isoler de sa communauté de peur d'être jugée ou harcelée.

Personne ne devrait avoir à défendre seul son droit à l'égalité.

John F. Kennedy a dit qu'en donnant aux autres des droits qui leur appartiennent, nous nous donnons des droits à nous-mêmes. Même quand la situation d'une autre personne ne semble pas nous concerner, en fait, c'est tout le contraire.

La force et la santé d'une communauté sont liées au bien-être de chacun des membres de cette communauté.

On peut dire la même chose à propos de nos milieux de travail.

Il faut poursuivre les conversations dans nos milieux de travail.

Plus que jamais, les femmes sont des membres précieux et essentiels de la main-d'œuvre canadienne.

Nous sommes médecins et avocates.

Réceptionnistes et femmes de ménage.

Serveuses et enseignantes.

Scientifiques et militaires.

Cela dit, nous devons modifier la culture organisationnelle dans nos milieux de travail pour nous ajuster à la nouvelle réalité du monde dans lequel nous vivons.

L'enjeu de la conciliation travail-vie personnelle n'a jamais été aussi important.

Même si de nombreuses personnes considèrent comme acquise l'égalité des sexes, les femmes sont encore celles qui s'occupent le plus du bien-être de leurs proches dans la plupart des familles.

Les femmes ont donc de grandes difficultés à surmonter lorsqu'elles doivent concilier leurs responsabilités professionnelles et leurs obligations familiales.

Et je sais très bien ce que cela signifie comme employeuse, comme fille, comme mère et comme grand-mère aussi.

Heureusement, on parle de ce sujet dans des milieux de travail parmi les plus influents au pays.

Notre premier ministre a clairement exprimé qu'il s'agissait d'un enjeu important pour lui.

L'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, a dit qu'elle éteignait son téléphone à 17 h 30 chaque soir, en partant du bureau, pour se consacrer à sa famille.

Un geste tout simple...qui a pourtant fait les manchettes!

Si on réussit à attirer l'attention sur ces luttes quotidiennes - qu'il soit question de temps, d'argent et de respect au travail, on peut espérer qu'il sera un jour plus facile pour tout le monde de concilier ses responsabilités professionnelles avec ses obligations personnelles.

De cette façon, nous alimenterons la discussion sur la conciliation travail-vie personnelle susceptible de générer un changement de culture...

...Un changement de culture qui poussera plus de femmes à des postes décisionnels, de manière à rendre les milieux de travail plus inclusifs.

Selon des études, lorsqu'un milieu de travail est plus inclusif et permet au personnel d'avoir certains choix, comme des conditions de travail souples, tout le monde y gagne.

Faire preuve de souplesse signifie travailler différemment, et non travailler moins. Il est tout simplement rentable de veiller à ce que les femmes se sentent soutenues lorsqu'elles doivent remplir des obligations familiales.

C'est mieux pour la productivité...

...pour l'employeur...

...pour l'économie...

...pour la société...

...pour nos enfants.

J'en arrive à mon dernier commentaire.

Nous devons poursuivre cette conversation avec nos enfants, à la maison comme à l'école.

En réfléchissant à ce sujet, j'ai repensé à une phrase de Nelson Mandela : « L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. »

Je crois que les jeunes garçons et les jeunes filles reçoivent des messages contradictoires.

D'un côté, nous leur disons que les hommes et les femmes sont égaux.

Ils apprennent à l'école que les femmes ont obtenu des droits au Canada. C'est écrit dans leurs manuels d'histoire.

De l'autre côté, ils entendent dans les bulletins de nouvelles que des filles doivent se battre pour aller à l'école dans des pays qui leur semblent bien loin.

Des vidéos, des chansons et des magazines continuent d'influencer, souvent négativement, la perception que les filles ont d'elles-mêmes ou de leur place dans la société.

Maintenant plus que jamais, l'inclusion, l'égalité et le respect sont des valeurs qui doivent nous servir de guide dans toutes les facettes de notre vie quotidienne.

Nous devons en parler avec nos enfants. Nous devons encourager ces valeurs de droits de la personne chez nous et dans nos écoles pour que nos enfants les intègrent graduellement dans leur vie en grandissant.

Nous devons leur apprendre comment faire, pour que cette génération de jeunes, une fois adultes, puisse terminer ce que la génération précédente a commencé.

Comme je l'ai dit, la Journée internationale de la femme est l'occasion de célébrer nos réalisations en tant que femmes.

Nous avons fait beaucoup de chemin en très peu de temps.

Même s'il reste du travail à faire, le mouvement prend de l'ampleur.

La conversation sur l'égalité des sexes qui a commencé dans des cuisines et des salons...

...a pris une envergure nationale.

Je trouve encourageant que le nouveau gouvernement accorde une grande importance à l'égalité entre les sexes et à la conciliation travail-vie personnelle dès ses premiers mois au pouvoir.

Et qu'il soit déterminé à défendre bon nombre des valeurs qui sont chères à la population canadienne.

Le Canada est aujourd'hui confronté à des enjeux de droits de la personne dont bon nombre parmi les plus urgents ont gagné le statut de priorités absolues.

Mais cela ne veut pas dire que notre travail est terminé.

Ces conversations et discussions doivent se poursuivre parce que les droits de la personne ne sont pas figés dans le temps. Même s'ils sont universels, ils demeurent nouveaux et fragiles. Ils n'ont pas fini d'évoluer.

Il est donc temps de parler ouvertement et sans détour. De travailler ensemble dans un esprit de respect mutuel et de dignité pour tous.

Il est temps de veiller à ce que chaque voix soit entendue.

Il est temps d'apprendre tout cela à nos enfants pour que les droits de la personne, et l'égalité des sexes, soient intégrés à leur façon d'être et de vivre.

Nous pouvons nous épanouir davantage grâce aux efforts des femmes qui nous ont précédées.

Si nous voulons faire honneur à ce qu'elles nous ont laissé et à l'avenir de nos filles, nous devons poursuivre la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans nos collectivités, nos milieux de travail, nos écoles et nos foyers.

Merci.

Lien: <https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/node/2070>

Mot de l'éditrice: J'ai trouvé ce discours stimulant. Il a été donné en 2016.

Qu'est-ce que la santé mentale?

La santé mentale est un terme qui décrit comment nous nous sentons, percevons, pensons, communiquons et comprenons dans le contexte de notre communauté. La santé mentale fait référence soit à un niveau de bien-être cognitif ou émotionnel, soit à une absence de trouble mental. La santé mentale signifie également la capacité de profiter des activités de la vie tout en maintenant un niveau d'équilibre face aux hauts et aux bas de la vie.

Il a été indiqué précédemment qu'il n'y avait pas de définition « officielle » de la santé mentale. Les différences culturelles, les évaluations subjectives et les théories professionnelles concurrentes affectent toutes la définition de la « santé mentale ». Cependant, l'Organisation mondiale de la santé a maintenant défini la santé mentale comme « un sentiment de bien-être dans lequel l'individu prend conscience de ses propres capacités, peut faire face au stress normal de la vie, peut travailler de manière productive et fructueuse, et est capable de faire une contribution à sa communauté ». La santé mentale est une expression de nos émotions et signifie une adaptation réussie à une variété d'exigences situationnelles nous permettant de maintenir notre plein potentiel et de participer avec succès à la vie quotidienne.

La santé mentale (ou le bien-être) est un idéal pour lequel nous aspirons tous. C'est un équilibre entre la santé mentale, émotionnelle, physique et spirituelle. Des relations bienveillantes, un chez-soi, une communauté solidaire, le travail et les loisirs contribuent tous à la santé mentale.

Cependant, la vie n'est pas parfaite. La santé mentale consiste donc également à acquérir les capacités d'adaptation nécessaires pour faire face au mieux aux hauts et aux bas de la vie.

Qu'est-ce que la maladie mentale?

La maladie mentale est une perturbation grave des pensées, des sentiments et des perceptions qui est suffisamment grave pour affecter le fonctionnement quotidien. Certains noms pour la maladie mentale comprennent:

Schizophrénie: voir, sentir ou entendre des choses qui ne sont pas là - ou avoir des croyances fermes qui n'ont de sens pour personne d'autre que vous.

Dépression: sentiments intenses de tristesse et d'inutilité - si mauvais que vous avez perdu tout intérêt pour la vie.

Trouble bipolaire: cycles de se sentir intensément heureux et invincible suivis de dépression.

Troubles anxieux: attaques de panique, phobies, obsessions ou trouble de stress post-traumatique.

Troubles de l'alimentation: anorexie (ne pas manger) ou boulimie (manger trop puis vomir).

Trouble de la personnalité limite: De graves difficultés dans les relations, vous mettant en danger, prennent des décisions qui s'avèrent très mauvaises pour vous.

Problème de jeu: est une envie de jouer malgré des conséquences négatives néfastes ou un désir d'arrêter. Le jeu problématique est souvent défini par le fait que le joueur ou d'autres personnes subissent un préjudice plutôt que par le comportement du joueur.

Dépendance: lorsqu'une personne persiste à consommer de l'alcool ou d'autres drogues malgré de graves problèmes de vie liés à la consommation continue. Certaines substances créent une envie physique. Une utilisation compulsive et répétitive peut entraîner une tolérance à l'effet du médicament et des symptômes de sevrage lorsque l'utilisation est réduite ou arrêtée. Ceci, avec la toxicomanie sont considérés comme des troubles liés à la consommation de substances.

Vivre avec une maladie mentale signifie non seulement faire des efforts pour la gérer, mais aussi faire face à la façon dont elle peut affecter votre vie et ceux qui la vivent. Si vous êtes confronté à un problème de santé mentale ou si vous êtes l'aimé d'une personne qui l'est, il y a des choses que vous pouvez faire pour contribuer à une vie meilleure.

Liens pratiques:

Santé mentale au travail:

[Milieu de travail – Société pour les troubles de l'humeur du Canada \(troubleshumeur.ca\)](http://troubleshumeur.ca)

Une bonne ressource pour la santé mentale est: [Santé mentale et bien-être - Canada.ca](http://Canada.ca)

Association Canadienne pour la santé mentale: <https://cmha.ca/fr>

Bureau des services à la jeunesse: <https://www.ysb.ca/fr/>

Ligne de crise pour les jeunes: 613-260-2360

[Mot de l'éditrice: Une lecture très éclairante.](#)



“S'il vous plaît, prenez soin de vous et restez en sécurité!”

**“Mot de votre Conseil exécutif régional
et votre Conseil des présidents de la RCN”**

Alors que nous continuons à aller de l'avant en ces temps difficiles, nous tenons à vous rappeler que vous n'êtes pas seuls et qu'il est impératif que nous restions unis pour nous soutenir les uns les autres.

Au nom du SEIC - Conseil exécutif régional et du Conseil des présidents de la RCN, veuillez rester en sécurité - restez forts - nous surmonterons cela.

Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes tout en espérant que l'année 2021 sera meilleur pour tous.



Votre présidente du Comité des DPRI

Linda Delaney

www.ceiuncr.ca

Si vous avez des préoccupations ou des questions, vous pouvez me joindre à l'adresse courriel suivante:

lindas.corner@yahoo.ca